

2.3 - Le fil d'Ariane

Expériences : aménagements extérieurs

mise à jour: 21/01/2013



RN de l'Etang Saint-Ladre © Cen Picardie

Pour se déplacer au sein de l'espace naturel sans rupture de la chaîne de déplacement, les personnes déficientes visuelles ont besoin de se sentir en confiance dans un nouvel environnement dans lequel elles évoluent. Or, lorsqu'une personne est en visite, elle ne connaît pas forcément la configuration du lieu où elle se rend.

L'objectif du fil d'Ariane est de permettre aux personnes déficientes visuelles d'acquérir plus d'autonomie. Dans un premier temps, il est possible de créer au sol un parcours en relief qui pourra leur permettre de se diriger à l'aide de leur canne ou du moins au toucher. Ce système de guidage peut être complété par un plan en relief ou des bornes audio (cf. chapitre 5).

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB